

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PAYS DE L'AIGLE

5 place du Parc 61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DE L'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	11
PRESENTS	9
VOTANTS	9

CONVOCATION

Datée	du 17/05/24
Affichée	le 17/05/24

OBJET

Attribution aux particuliers des aides directes inscrites dans la convention de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de la CdC et de l'OPAH Renouvellement urbain (RU) sur le centre-Ville de L'Aigle

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS

du Bureau communautaire de la communauté de communes des Pays de L'Aigle

SÉANCE DU 23 MAI 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-trois mai à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Bureau communautaire légalement convoqués le 17 mai 2024, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Michel LE GLAUNEC a été nommé secrétaire de séance.

Étaient présents : Jean SELLIER

Philippe VAN-HOORNE Michel LE GLAUNEC Serge DELAVALLÉE Guy MARTEL

François BRIZARD Jean-Luc BEAUFILS Virginie VIOLET Véronique HELLEUX

Absents excusés: Nathalie LENÔTRE, François CARBONELL

Accusé de réception en préfecture 061-200068468-20240523-2024-05-23-126-DE Date de télétransmission : 28/05/2024 Date de réception préfecture : 28/05/2024





Monsieur le Président, rappelle aux membres du Bureau que, lors de la séance du 19 mai 2022, le Conseil communautaire a validé le processus d'attribution et de versement des aides directes aux particuliers qui s'inscrivent dans le cadre des conventions OPAH CdC et OPAH RU à L'Aigle.

En effet, la CdC peut procéder au versement d'une subvention conformément aux conventions avec l'ANAH et le Département dès lors que les dossiers ont obtenu un accord de paiement de SOLIHA, et après validation de l'ANAH.

A ce jour, les dossiers de demande de paiement de la subvention CdC sont les suivants :

Commune	Adresse du projet	OPAH CDC ou OPAH RU	Nature de l'aide	Date courrier accord de principe ANAH	Montant subvention CdC
61300 L'Aigle	4 Allée Jean Gutenberg	CDC	Précarité énergétique	24/11/22	1 600,00 €
61380 Moulin la Marche	4 rue de l'ancienne école	CDC	Précarité énergétique	05/04/23	1 200,00 €
61550 Saint Nicolas de Sommaire	20 La Doyennerie	CDC	Précarité énergétique et sortie de passoire thermique	20/10/22	2 100,00 €

Ces subventions représentent un montant de 4 900 €.

- Vu la délibération n°2020-12-10-218 du 10 décembre 2020 autorisant le Président à signer les conventions OPAH,
- Vu la délibération n°2021-04-15-107 du 15 avril 2021 attribuant le marché à l'opérateur en charge suivianimation de l'OPAH classique sur la CdC et de l'OPAH renouvellement urbain à L'Aigle,
- Vu la délibération n°2022-05-19-118 du 19 mai 2022 validant le processus d'attribution et de versement des aides aux particuliers dans le cadre des OPAH et autorisant le Bureau Communautaire à attribuer ces aides.
- Considérant que la commission constituée de SOLIHA, du Président et des services de la CdC a émis un avis favorable le 30/04/2024 sur les aides indiquées dans le tableau récapitulatif ci-dessus.
- Considérant que les crédits afférents à cette opération sont inscrits au budget Accusé de réception en préfecture 061-200068468-20240523-2024-05-23-126-DE

061-200068468-20240523-2024-05-23-126-DE Date de télétransmission : 28/05/2024 Date de réception préfecture : 28/05/2024



Le Bureau, après en avoir délibéré :

ATTRIBUE aux particuliers mentionnés dans le tableau cidessus les aides directes inscrites dans la convention de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur le territoire de la CdC et de l'OPAH Renouvellement Urbain (RU) sur le centre-ville de L'Aigle

VOTE UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits Au registre sont les signatures Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le

7 8 MAI 2024

Publié en ligne le

Certifié exécutoire 7 8 MAI 2024

Le Président, Jean SELLIER



Accusé de réception en préfecture 061-200068468-20240523-2024-05-23-126-DE Date de télétransmission : 28/05/2024 Date de réception préfecture : 28/05/2024

Accusé de réception en préfecture 061-200068468-20240523-2024-05-23-126-DE Date de télétransmission : 28/05/2024 Date de réception préfecture : 28/05/2024